

Delémont, le 11 juillet 2022

Communiqué de presse

Chiffres mensuels de la criminalité

Annexe au tableau daté du 04.07.2022

Vols de vélos en nombre dans les habitations et leurs abords. Ils doivent être sécurisés en tous lieux.

A l'instar des années précédentes, les vols de vélos sont commis en nombre dans la région. A la suite de plusieurs avis de prudence, les cycles stationnés sur rue ou dans des parcs publics ont été plus souvent sécurisés. Les voleurs se sont donc reportés sur les vélos entreposés chez les particuliers. La population est invitée à sécuriser ses vélos contre le vol en tous lieux.

93 vélos, avec (25) ou sans assistance électrique (près de 60), d'enfants ou adultes, ont été annoncés volés entre janvier et fin juin 2022 aux polices jurassiennes. 24 avaient été stationnés sur la voie publique ou dans des lieux de parcage public, ce qui montre une tendance en diminution par rapport aux six premiers mois de 2021 durant lesquels 48 vélos avaient été dérobés, soit le double. Une prise de conscience collective sur les mesures pour prévenir les vols dans ces lieux semble avoir été acquise.

Les voleurs se sont tournés vers les lieux d'habitation où les cycles ne sont souvent pas encore suffisamment sécurisés !

Cependant, les voleurs se sont tournés vers les habitations, les hangars, les garages, locaux à vélos, caves, corridors et les abords des domiciles. Ils procèdent par simple sondage en essayant d'ouvrir des portes et accès qui se révèlent être souvent non verrouillés. Ils pénètrent dans les lieux et y emportent, notamment, les vélos trouvés. Il s'agit de vols par introduction clandestine, mode opératoire souvent et facilement mis en œuvre par les voleurs. Pour les six premiers mois de cette année, ce sont près de 45 vélos qui ont été volés vers les lieux d'habitation dont une majorité par introduction clandestine.

Il est également possible, mais cela n'a pas été prouvé, que les malfaiteurs utilisent des informations émises sur les réseaux sociaux pour localiser les cycles intéressants et localiser le domicile du propriétaire. Les parcours, les photos des deux-roues et le domicile, ou en tout cas les lieux de départs et arrivées, peuvent être largement accessibles au travers d'applications de suivi des prouesses sportives si les paramètres de confidentialité ne sont pas suffisamment stricts. Avec de telles informations, il est possible de localiser un cycle intéressant.

Habitudes simples pour prévenir les vols de vélos :

- Equiper le deux-roues d'un système de verrouillage de qualité et les utiliser, même devant chez-soi ;
- Attacher le cadre et les roues à une construction fixe (clôture, poteau, etc.) ;
- Stationner les cycles, vélomoteurs, scooters ou motos dans un local ou un garage **verrouillé ou surveillé** ;
- A l'achat, noter le numéro inscrit sur le cadre, la marque, le type et la couleur. Ces indications permettront en cas de vol de retrouver plus facilement le deux-roues ;
- Restreindre à son cercle de connaissances uniquement la transmission des informations via les réseaux sociaux et applications de suivi sportif (paramètres de confidentialité) ;
- Aviser sans délai la police de tout fait suspect en appelant le 117 en cas d'urgence ou le 032 420 65 65.

Ces actions vont éviter des vols. Elles permettent aussi de reconnaître facilement les vélos volés et d'identifier les voleurs.

L'application Suisse ePolice convient parfaitement pour déclarer ce genre de déconvenues. C'est rapide et gratuit. Les informations utiles sont accessibles [par ce lien](#). Les postes de police jurassiens sont à la disposition de la population selon les indications présentes sur [le site internet de la police cantonale jurassienne](#).

Personne de contact :

Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65

Annexe :

Image prétexte prévention vol de vélo libre de droit source POCJU
